

Et si l'on parlait des finances de notre commune



Préserver l'environnement, Zéro désherbant chimique, notre commune s'engage



**A retenir :**

- Prochain conseil le 2 juin 2017 à 20h 30
- Fête de la Saint PIERRE le 24 & 25 Juin 2017

## **PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

Cette année, nous vous proposons un premier document avec une présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles **du compte administratif 2016**, afin de permettre aux habitants de notre commune d'en saisir les enjeux. Un deuxième flash présentera les grandes lignes du budget 2017.

Le budget d'une commune se présente en deux parties distinctes, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Avec aussi un budget annexe obligatoire pour l'assainissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine de la commune.

**Les observations sont basées en comparaison de l'année 2015.**

### **A/ SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

*Total dépenses de fonctionnement : 99 345.02 €*

Le compte administratif de l'année 2016 est marqué par une baisse des dépenses réelles de fonctionnement de 9.55 %. Les charges à caractère général, composées principalement de l'entretien de la voirie et des espaces verts, des achats de petits matériels et fournitures, des contrats d'entretien sont en très légère hausse (2.10 %), démontrant une réelle volonté d'être attentif aux dépenses courantes. Les charges de personnel sont en baisse, due à la baisse du temps de travail du poste de secrétariat de mairie. Les charges financières (intérêts d'emprunts), les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, charges intercommunales et subvention aux associations, dont le SIVOS) sont en baisse.

La baisse des postes « personnel/charges de gestion courante et charges financières » compense largement l'augmentation des charges à caractère général, permettant de contenir la hausse des dépenses de fonctionnement.

### **B/ SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

*Total recettes de fonctionnement : 147 396.97 €*

Les recettes réelles de fonctionnement de l'année 2016 sont en légère baisse (2 %).

Les produits d'imposition sont stables avec une très légère tendance à la hausse. L'évolution est basée uniquement sur la revalorisation des valeurs locatives et les mutations (0.41 %)

Les dotations et participations sont quant à elles à la baisse, due principalement à la diminution de la D.G.F des communes (-5.22 %).

Les produits de gestion courante sont en hausse occasionnelle (+ 44.53 %) due à un reversement d'assurance. Cependant, 94.12 % des recettes proviennent des impôts locaux et des dotations de l'Etat.

### **C/ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

La capacité d'autofinancement brute de la commune s'élève à 50 107 €. La capacité d'autofinancement nette, qui correspond à la capacité d'autofinancement brute amputée du remboursement du capital de la dette, s'élève à 50 107 € puisque le budget principal n'a plus d'emprunt en cours. La commune dispose ainsi d'un bon niveau d'autofinancement.

Le résultat de fonctionnement qui correspond à la différence entre les recettes totales et les dépenses totales de fonctionnement s'élève à 48 318 € (dont le solde du C.C.A.S). Une partie de ce résultat sera affectée en recettes de la section d'investissement du budget 2017.

## **D/ SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

**Total dépenses d'investissement: 56 154.89 €**

La réhabilitation de la Chapelle Sainte Clémence et les travaux de voirie constituent le principal poste de dépenses : 29 657.74 € sur un montant de travaux global budgété de 84 797 €. Quelques travaux de réfection des plaques du monument aux morts, de mobilier urbain et d'achat de matériel divers pour un montant de 4 636.19 €.

Le total des opérations réalisées en 2016 s'élève à 34 293.93 €

Le montant du capital de la dette remboursé s'élève à 2 232.96 € (E.P.F S.M.A.F)

## **E/ SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

**Total recettes d'investissement: 56 265,88 €**

Les subventions perçues en 2016, allouées par l'Etat, le Conseil Départemental afin d'aider à la réalisation de la réhabilitation de la chapelle, de la voirie et du solde de la grange sont de 21 090 € sur les 24 359 € prévus au budget (travaux en cours de réalisation). Le montant des dotations, fonds divers, réserve et amortissements (FCTVA / Taxe d'aménagement et affectation du résultat) s'élève à 35 176 €.

Le résultat de l'exercice de la section d'investissement, s'élève à **19 739 €**.

## **COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT**

Les principales dépenses et recettes du compte administratif concernent principalement des écritures d'ordre budgétaire liées aux amortissements des réseaux et de la station d'épuration du Bourg, ainsi que du remboursement de la dette (10 241 €).

Total dépenses de fonctionnement : **13 709,80 €**

Total recettes de fonctionnement : **14 773,10 €**

Le montant de la taxe d'assainissement ne représente que 3 843€, soit 26 % des recettes.

Total dépenses d'investissement: **34 362,36 €**

Total recettes d'investissement: **36 752,00 €**

Une importante partie des recettes provient du FCTVA des travaux d'assainissement dans le bourg.



## **RATIO ENDETTEMENT PAR HABITANT**

Capital de la dette commune et assainissement au 31/12/2016 : 67 917.48 €  
67 917.48/242 habitants (fiche DGF 2016) = **280.65 €/h**



## Préserver l'environnement, Zéro désherbant chimique, notre commune s'engage

Les **pesticides** (désherbants, insecticides, fongicides...) représentent un risque pour la santé humaine, principalement pour les utilisateurs mais aussi pour l'ensemble de la population.

Les molécules qu'ils contiennent peuvent aussi avoir un **impact sur l'environnement** (rivières, air, sol, ...) et **sur la biodiversité**.



### **SANS désherbant, c'est possible !**

#### **Utiliser d'autres outils pour désherber**

Il existe différentes techniques de désherbage "alternatives", par action de la chaleur, par action mécanique ou annuelle. Différents outils permettent ainsi de supprimer la végétation non désirée, mais leur utilisation implique une fréquence d'intervention et un temps de passage plus élevés qu'avec des produits chimiques pour un résultat équivalent.

#### **Empêcher l'herbe de pousser, pour ne pas avoir à désherber**

Sur massifs de fleurs ou pieds d'arbres, le bâchage ou paillage sur une épaisseur suffisante permet de limiter le développement des herbes spontanées. On peut pailler avec des géotextile biodégradables, des copeaux de bois, des déchets de tonte, de la pouzzolane... Sur voirie, la végétation s'installe préférentiellement dans les zones dégradées. L'entretien des revêtements et les balayages répétés permettent de retarder son développement.

#### **Végétaliser et enherber au lieu de désherber**

Plutôt que désherber, on peut favoriser la présence de la végétation, là où elle veut pousser. Il est possible d'embellir ces espaces par du fleurissement. On peut aussi laisser la végétation se développer spontanément, par exemple sur les surfaces sablées, puis contenir son développement par la tonte ou le débroussaillage. Redonnons une place au végétal et à la nature ...  
La biodiversité contribue à l'amélioration de notre cadre de vie !

### **Mieux vivre avec la végétation spontanée**

Ces nouvelles pratiques d'entretien de l'espace public plus respectueuses de la santé et de l'environnement impliquent une présence plus apparente de végétation. Ce nouveau "visage" de la commune ne résulte pas d'un défaut d'entretien mais au contraire témoignent d'une volonté d'améliorer notre cadre de vie.



### **Et vous ?**

**Par votre soutien, vous pouvez participer à cet engagement.**

**Pour préserver votre santé et l'environnement, vous aussi vous pouvez réduire l'usage de pesticides dans votre jardin.**